



Bloc-Notes

Editorial

Des bibliothécaires, il y en avait partout... !

« Il n'y a jamais eu autant de monde ». Voici la première réflexion de notre Ministre Mme Laanan à son arrivée à Passa Porta ce 14 mars pour les Etats Généraux.

C'est vrai que nous pouvons être fiers, les bibliothécaires s'étaient mobilisés en masse, principalement ceux du Hainaut, et Passa Porta pouvant accueillir au plus une bonne centaine de personnes, se retrouva rapidement bondé comme un œuf.

La Ministre s'excusa d'ailleurs du manque de place car beaucoup étaient debout ou assis au sol mais la soirée s'annonçait riche, elle pouvait donc commencer !

La soirée qui rassemblait des libraires, des éditeurs, des auteurs et de nombreux bibliothécaires était ponctuée par les interventions de ceux-ci.

Même si les problématiques de chaque

département pouvaient se retrouver au sein de chaque intervention, la personnalité de l'intervenant et sa perception donnait à chaque fois l'impression de renouveau, jamais la monotonie ne s'est installée, un public intéressé tout comme la Ministre et l'Administration de la Communauté française.

Les professionnels présents, mais aussi la Fédération des Usagers des Bibliothèques publiques du Hainaut qui sur le leitmotiv du « J'accuse » a donné un ton sans ambiguïté et rempli d'émotion.



C'était une belle soirée et chacun en repartant avait le sentiment du devoir accompli.

Après les paroles, nous attendons les actes.

La balle est dans votre camp, Madame la Ministre !!

Laurence Boulanger

BN 154
du 2^e trim. 2005

Dans ce numéro

2 La presse et les timbres

3 L'IBBY et les EGC

4 L'APBD et les EGC

AG 10.03.2005 Rapport moral

7 Rapport de la commission
jeunesse

Centre bruxellois d'action
interculturelle

8 Rencontre avec Nathalie
Legendre
Logiciel Socrate

9 Remise des services de presse
reçus par la commission jeunesse

10 Bibliothèque numérique
Expo : la Belgique en scène

11 J'ai lu pour vous :
Le bonheur de vivre en enfer
Quand Google défie l'Europe

APBD

Place de la Wallonie, 15
6140 FONTAINE-L'EVEQUE

Tél. : 071 52 31 93

Fax : 071 52 23 07

bibliotheques@fontaine-leveque.be

Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

Des livres et des timbres...

Souvent les enfants se lancent dans des collections, certaines se perpétuant dans le temps, se muant en passion, d'autres étant abandonnées à leur triste sort. Il y a quelque temps, en rangeant tout ce que j'avais accumulé comme collections étant jeune, j'ai redécouvert mes timbres-postes. Désireux de la remettre en ordre, je m'y suis plongé.

Aidé du catalogue officiel des timbres-postes de Belgique, me voilà interpellé par un timbre de l'année 1944, l'émission du 25 juin intitulée « antituberculeux » avec une série de sujets inspirés de légendes belges. Mon sang de bibliothécaire ne fait qu'un tour ! Des légendes !

Les sujets utilisés pour illustrer les timbres sont nombreux, alors pourquoi pas les légendes. Réflexe du métier, j'examine avec attention l'index alphabétique. Au terme « contes » : néant ; mais au terme « légendes », il y a plusieurs émissions. Pris de fébrilité, je décide de consacrer ma collection de timbres à cette thématique des légendes. J'ai depuis, quelque peu débordé du sujet strict, pour m'étendre à tout ce qui touche de près ou de

loin aux livres et à la littérature : littérature en général, écrivains, journaux, imprimerie, bande dessinée, illustrateurs... Alors que je pensais me cantonner à la Belgique, j'ai, aujourd'hui, dépassé les frontières et survolé les océans pour aborder les autres continents. Cette thématique est passionnante et inépuisable. En avril 2005, la France éditera un timbre commémorant le centenaire de Bécassine.

J'ai réparti ma collection en différents albums : un consacré à la littérature, livres, légendes, journaux et imprimerie, un deuxième uniquement pour la bande dessinée et illustrateurs.

Un troisième et quatrième albums sont entamés avec comme thème les jeux et jouets pour l'un, le vin pour l'autre. (Petit plaisir de savourer un bon verre de vin tout en jouant avec les timbres...). Chaque thématique est classée par ordre alphabétique de pays, avec une sous classification chronologique de dates d'émission des timbres.

Je propose une approche par la Belgique.

La presse et les timbres

1972, 13 mai : Thème "Liberté de la presse" pour le 50e anniversaire de la création de l'agence Belga. Un timbre propose une évocation allégorique de la liberté de la presse.

C'est un privilège des archiducs Albert et Isabelle, en 1605, qui accorda à Abraham Verhoeven la permission d'imprimer et graver sur bois ou sur métal et de vendre dans tous les pays de la juridiction des archiducs, toutes les nouvelles récentes, les victoires, les sièges et les prises des villes que lesdits princes feraient ou gagneraient. Bruxelles fut tout au long de son histoire, un centre d'influence de la presse en Belgique, importance consacrée en cela par une maison de la presse à Bruxelles.



1987, 12 décembre : Emission de 2 timbres pour le

centenaire des journaux *Le Soir* et *Het Laatste Nieuws*. *Le Soir* : journal pluraliste mais institution, laïque mais ouvert à l'information



religieuse, nationale, il transmet également des informations régionales.

Het Laatste Nieuws : en 1993, le Persgroep a procédé à une restructuration. Sa mission est de "soutenir, défendre et diffuser des conceptions flamandes, humanistes et libérales". La direction de la rédaction se veut indépendante et n'avoir aucun lien avec quelque parti politique que ce soit.

1988, 17 décembre : la poste choisit comme thème "L'imprimerie".

3 timbres sont émis à cette occasion et représentent :
- une presse en bois conçue par Jean Moretus dont un exemplaire se trouve au musée Plantin-Moretus à Anvers,



- une presse typographique métallique à bras Stanhope dont un exemplaire se trouve au musée de l'imprimerie à Bruxelles,
- une presse lithographique Krause dont un exemplaire se trouve au musée royal de Mariemont.

1991, 02 novembre : Thème choisi : "La presse".

Deux timbres émis :

- un pour les cent ans de *Gazet van Antwerpen* : au fil des ans, le quotidien, purement conservateur, évolue vers un journal visant la réalité sociale qui ne correspond pas toujours à la position dogmatique de l'Eglise. Ce journal a voulu se profiler comme un quotidien national malgré le fait qu'il soit diffusé à plus de 80 % dans la province d'Anvers.

- l'autre, pour les cent ans de *Het Volk*. Les points de vue de ce journal reposent sur le patrimoine idéologique de "l'Algemeen christelijk werkersverbond". Une fondation a été créée qui veille au respect des principes rédactionnels et exerce un droit d'avis et de veto sur l'engagement du rédacteur en chef et du commentateur politique.



1993, 06 novembre : 50e anniversaire de la parution du

"Faux Soir".

C'est en ce jour du 9 novembre 1943 que, à la barbe des Allemands, sortit de presses clandestines le "faux Soir" rédigé par une équipe de courageux patriotes. L'imprimeur, Fernand Willems, avait fait sortir 30.000 exemplaires. Il fut



victime d'une dénonciation, déporté en Allemagne et n'en n'est pas revenu.

1994, 19 mars : 2 timbres pour commémorer :

- le centenaire du quotidien *Le Jour Le Courrier* : c'est un certain Gilles Nantet, maître-imprimeur, qui avait déjà créé *La Feuille d'Annonces*, qui lança le journal régional le 24 mars 1894.

- le deuxième timbre commémore le 75e anniversaire du journal *La Wallonie*, : rangé généralement sous l'étiquette "progressiste". Fédéraliste de la première heure et liégeoise "bon enfant", appartenant à la Fédération des Métallos socialistes, *La Wallonie* fut longtemps obsédée par sa rivale *La Meuse* ; au point de vouloir réaliser parfois sans y réussir une « Meuse de gauche ». En procédant à d'importants changements technologiques, *La Wallonie* allait connaître une légère progression de 80 à 86. En choisissant dans les années 90 de réaliser un journal plus intellectuel, beaucoup moins populaire et surtout moins liégeois, les responsables de la direction ont pris un pari qui s'est vite révélé catastrophique. D'où changement de cap radical avec un retour à un langage et à une mise en pages populaires.



(A suivre)

Bloc-Notes 154

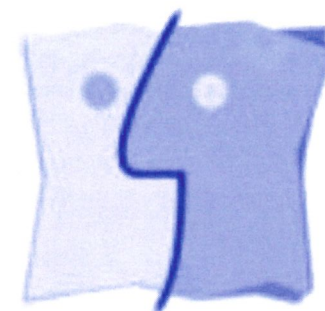
L'invité...

L'IBBY et les Etats généraux de la culture

Le centre de littérature de jeunesse de Bruxelles et la section belge francophone de l'IBBY (International Books for Young people) demandent à la Ministre de la Culture, Mme Fadila Laanan de soutenir et de reconnaître les dix droits imprescriptibles des acteurs du livre de jeunesse :

1. Le droit de disposer de centres de littérature de jeunesse.

Notre section demande la création d'urgence d'un réseau de centres de littérature de jeunesse en Communauté française ; la prévision de budgets suffisants pour mener à bien leur gestion ; le soutien des actions mises en place pour promouvoir la littérature de jeunesse au sein de ces centres ; la définition d'une politique de conservation patrimoniale en Communauté française ; de soutenir financièrement l'édition de sélections de livres de jeunesse.



2. Le droit de reconnaître les auteurs et les illustrateurs de jeunesse.

Notre section demande que l'on cesse d'ignorer les créateurs de livres de jeunesse dans notre Communauté française mais qu'ils soient reconnus au même titre que les auteurs de littérature générale ; que les illustrateurs soient associés à la politique de la promotion des livres et des lettres ; que des bourses à la création soient prévues pour les auteurs et illustrateurs.

3. Le droit de soutenir le Salon du livre de jeunesse de Namur.

Notre section demande que le seul salon du livre de jeunesse dans notre Communauté française soit soutenu financièrement pour l'établissement d'une vraie politique d'auteur-illustrateur et d'animation autour des livres pour la jeunesse.

4. Le droit d'avoir une politique de promotion à l'étranger.

Notre section demande que la Communauté française ait une réelle politique de promotion des lettres belges pour la jeunesse ; qu'à l'image de la Communauté flamande, une présence sous forme d'un regroupement des éditeurs belges soit prévue au sein des salons du livre de Bologne, de Francfort, de Montreuil, de Bratislava ; que des bourses pour les auteurs et illustrateurs soient prévus au sein des grandes manifestations internationales (Workshop) ; que soit soutenue financièrement la présence de spécialistes en littérature de jeunesse dans les colloques

internationaux ; que soient pris en charge les frais des illustrateurs pour des participations à des biennales et expositions internationales dans le domaine du livre de jeunesse.

5. Le droit d'avoir un soutien à l'édition et la presse belge pour la jeunesse.

Notre section demande que la Communauté française soutienne financièrement la

création belge au sein des éditeurs de notre Communauté ; qu'elle soutienne et encourage la presse et les revues spécialisées pour la jeunesse.

6. Le droit d'avoir une politique d'animation dans les bibliothèques, les librairies et les écoles.

Notre section demande que la Communauté française ne réduise pas ses subventions au strict minimum pour l'animation au sein des bibliothèques et des librairies ; qu'elle encourage les synergies écoles - bibliothèques par des moyens adéquats ; qu'elle reconnaisse dans l'organigramme des bibliothèques le statut d'animateur ; qu'elle reconnaisse les animateurs à leur juste valeur, ainsi que leur travail réalisé en amont de l'animation, qu'elle revoie la tarification absurde de leurs frais honoraires d'un montant actuel de 18,59€/heure ; qu'elle mène des campagnes de promotion en faveur de la lecture et des acteurs du livres de jeunesse.



le domaine de la lecture à l'école ainsi que la politique de rencontres d'auteurs et illustrateurs au sein des bibliothèques à l'attention des écoles ; d'exonérer les bibliothèques du droit de prêt.

9. Le droit d'aider le monde associatif en rapport avec la littérature de jeunesse.

Notre section demande que la Communauté française reconnaisse les associations qui oeuvrent en rapport avec la littérature de jeunesse ; soutienne financièrement leur fonctionnement et leurs actions de promotion, d'animation, d'exposition en littérature de jeunesse.



10. Le droit d'offrir à tous une formation en littérature de jeunesse.

Notre section demande que la Communauté française organise des formations en littérature de jeunesse à l'attention

des publics bibliothéconomiques et d'enseignants ; qu'elle rende obligatoire les cours en littérature de jeunesse dans la formation des futurs enseignants ; qu'elle permette à diverses associations du livre de jeunesse d'organiser des formations et qu'elle les soutienne financièrement.

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2005, elle s'élève à

12,50 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

5 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compten°
068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre. A vos claviers !

L'APBD et les Etats généraux de la Culture

Je commencerai mon intervention de manière plutôt théorique en rappelant simplement la définition et les objectifs des bibliothèques publiques :

- Les bibliothèques publiques sont un phénomène mondial. Elles apparaissent dans toutes sortes de sociétés, dans des cultures différentes et à divers stades de développement. Bien que la diversité du contexte dans lequel elles fonctionnent résulte inévitablement en des services dissemblables et dispensés de façon distincte, elles ont des caractéristiques communes qui peuvent étre définies comme suit :

- Une bibliothèque publique en Belgique francophone est une organisation créée, soutenue et financée par la communauté, soit par les autorités locales, provinciales, soit à travers quelqu' autre forme d'institution communautaire. Elle donne accès au savoir, à l'information et aux œuvres de l'imagination grâce à une série de ressources et de services qui sont également accessibles à tous les membres de la communauté sans distinction de race, de nationalité, d'âge, de sexe, de religion, de langue, de statut physique (invalidité), économique (avec ou sans emploi) et éducationnel.

- Les bibliothèques publiques ont pour objet principal de fournir des ressources et des services dans tous les types de médias pour répondre aux besoins des individus et des groupes en matière d'éducation, d'information et de développement personnel, ceci incluant la détente et le loisir. Elles jouent un rôle important dans le progrès d'une société démocratique en donnant aux individus accès à une large gamme de savoirs, d'idées et d'opinions.

Quel autre secteur fait mieux !!

Pourtant même si personne ne conteste le rôle et les missions des bibliothèques qui restent extrêmement populaires auprès de la population, il est clair que nous ne sommes pas populaires du point de vue du divertissement.

Pas de guest stars parmi nos bibliothécaires, pas d'image tapageuse dans les médias ! D'ailleurs souvent pas d'image du tout ! Simplement des hommes et des femmes tout occupés à servir leurs lecteurs et qui de plus en plus se sentent abandonnés parce que finalement une bibliothèque qui

disparaît, quelle importance pour certains.

Plutôt que de faire l'énumération des tâches auxquelles ils sont confrontés chaque jour, je préfère garder l'identité, à défaut peut-être de l'originalité, des bibliothécaires dans un monde en changement : à la fois passeurs et gardiens, metteurs en ordre et attentifs aux sentiers nouveaux, avides d'universalité comme soucieux de la proximité et du « local », plongés enfin dans les savoirs mais attentifs d'abord à l'intégration des connaissances.



Afin d'avoir une vision plus concrète et parallèle aux quinze objectifs proposés par la plaquette « Etats généraux de la Culture », quatre membres de notre Conseil d'Administration ont repris chaque objectif qu'ils ont commenté et argumenté de manière très précise.

Je ne reprendrai pas l'ensemble de ce texte que je tiens également à votre disposition mais en retiendrai certains points tant ils reflètent sans la moindre équivoque notre réalité de terrain.

1er objectif Renforcer les moyens

° La politique de lecture publique doit absolument être impulsée et soutenue financièrement par un pouvoir supra local (au moins communautaire) afin de garantir l'accès à l'information pour tout citoyen et de préserver le réseau.

° Un soutien du fédéral pour mener à bien des projets d'envergure européenne est souhaité.

° Rendre les dépenses culturelles obligatoires pour les communes et les provinces et s'assurer que chacune d'elles le fasse mais cette mesure ne doit pas être une excuse pour diminuer l'apport de la Communauté française.

° Pour garder l'unicité du réseau, il est également indispensable d'une part de revaloriser les subventions forfaitaires des bibliothèques de droit public au niveau de celles de droit privé, d'autre part d'aligner à cet égard toutes les bibliothèques publiques sur les autres secteurs non-marchands.

2e objectif Miser la qualité

° Ce chapitre prouve la méconnaissance de notre secteur

qui ne travaille pas par saupoudrage mais bien en profondeur et sur la durée (capter et fidéliser le public) ;

qui a des habitudes bien ancrées d'évaluation (rapport annuel, inspection, évaluation d'animations, etc.) ;

où la notion de réseau et de travail commun est non seulement prévue par le Décret mais

L'APBD et les Etats généraux de la Culture (suite)

aussi mise en pratique et de plus en plus développée.

° Décalage important entre monde professionnel et formation de base des bibliothécaires. Il faut envisager une reconnaissance légale par l'établissement d'une monographie de fonction.

° Que le cadre soit renforcé de manière telle que le recours aux bénévoles ne soit plus une nécessité.

8e objectif Renforcer la mission de garant de la diversité culturelle

° L'obligation décréte de diversification et de pluralisme de nos collections garantit la diversité culturelle en bibliothèque.

° Pourquoi ne pas songer à une action internationale d'envergure pour nos auteurs et nos lettres.

15e objectif Défendre la dignité humaine et l'humanisme

° La lecture est en soi un apprentissage de l'esprit critique, donc de la citoyenneté. C'est l'une des raisons essentielles du combat des bibliothécaires pour sauver leur secteur.

° De plus, les bibliothèques travaillent à l'éducation aux médias en apprenant à leurs usagers le décodage et la maîtrise de

l'information (apprentissage de la recherche documentaire, guidance éventuelle sur Internet...).

Finalement, les objectifs rencontrés par les tâches remplies par les bibliothèques dépassent largement les quinze repris dans la plaquette et beaucoup sont souvent ignorés, c'est regrettable.

C'est pourquoi les bibliothécaires savent qu'ils exercent un métier en constante mutation qui implique une remise en question permanente, on nous en demande toujours plus mais les moyens financiers et humains ne suivent pas.

Je ne m'attarderai pas sur les manques financiers, tout le monde les connaît et d'autres présents ici les ont relevés.

A titre personnel, ce qui me touche le plus, c'est l'aspect humain de cette belle profession, mais le statut de laissé-pour-compte s'accorde mal avec la noblesse de notre métier.

Pourquoi tarde-t-on tellement à faire en sorte que nos formations rendues obligatoires soient enfin valorisées pour une évolution de carrière ?

Pourquoi, alors que nous sommes dans une société qui produit plus de services que de biens, ceux offerts par la bibliothèque sont oubliés de

nos politiques ?

Pourquoi quand on parle de la Culture, on réfère d'autres secteurs mais toujours on oublie les bibliothèques publiques ?

Que faut-il que nous fassions pour qu'enfin l'on tienne compte de nous ?

La différence de points attribués pour les subventions aux bibliothèques de droit privé relance encore plus la polémique, et fait planer le spectre de la privatisation.

Le non-refinancement récurrent de la lecture publique continuera t-il à motiver les pouvoirs organisateurs ?

Samuel Johnson écrivait : « Nul lieu n'offre de la vanité des espérances humaines une preuve plus frappante qu'une bibliothèque publique ».

Nous accomplissons chaque jour, une profession qui ne peut être dissociée du service public et qui reste pour beaucoup un acte de foi.

Je terminerai par cette citation d'Elias Canetti qui résume tout : « La meilleure définition de la patrie, c'est bibliothèque ».

Pour l'A.P.B.D.
Laurence Boulanger
Présidente.

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année.

S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

- - Anderlecht
Bibliothèque du centre intellectuel
☎ 02 521 62 08
- Bruxelles
Bibliothèque principale de Bruxelles I
☎ 02 548 26 10
- Etterbeek
Bibliothèque Hergé
☎ 02 735 05 86
- Florennes
Bibliothèque publique locale
☎ 071 68 98 96
- Genval
Bibliothèque communale
☎ 02 653 40 47
- Ixelles
Bibliothèque communale
☎ 02 515 64 06
- Jette
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
☎ 02 426 05 05
- La Louvière
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
☎ 064 22 18 34

- Laeken
Bibliothèque principale de Bruxelles II
☎ 02 279 37 90
- Liège
Bibliothèque des Chiroux-Croisiers
☎ 04 223 19 60
- Mons
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
☎ 065 31 44 69
- Namur
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
☎ 081 22 90 14
- Bibliothèque principale de Namur
☎ 081 23 13 26
- Nivelles
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
☎ 067 89 35 85
- Ottignies
Bibliothèque de Culture générale
☎ 010 41 02 42

- Rixensart
Bibliothèque populaire
☎ 02 652 27 36
- Saint-Gilles
Bibliothèque communale locale
☎ 02 543 12 33
- Schaerbeek
Bibliothèque communale
☎ 02 242 68 68
- Verviers
Bibliothèque locale communale
☎ 087 32 53 37
- Waterloo
Bibliothèque communale
☎ 02 354 40 98
- Watermael-Boitsfort
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
☎ 02 660 07 94
- Woluwé-St-Lambert
Bibliothèque communale locale
☎ 02 733 56 32
- Woluwé-St-Pierre
Bibliothèques publiques communales francophones
☎ 02 773 05 83

AG Bruxelles (Les Riches Claires) 10 mars 2005 Rapport moral

Lors de son départ, Jean-Claude Tréfois était venu me déposer les archives de l'APBD.

Quand l'occasion se présente, je lis attentivement celles-ci et le constat se révèle sans grande surprise.

Notre secteur s'essouffle depuis trop longtemps.

Les raisons sont diverses et souvent indépendantes de la volonté même des bibliothécaires, et pourtant...

Notre avenir dépend aussi de nous, la première réflexion qui me vient est que même si nous savons que notre travail est reconnu par le plus grand nombre et que personne ne conteste notre légitimité, cessons de croire que cela suffit à nous assurer un avenir.

Certes tout n'est pas négatif, mais la vigilance, teintée d'optimisme, reste de mise.

L'actualité du monde du livre est brûlante, beaucoup de dossiers restent ouverts, et le dernier rapport moral de mon prédécesseur n'est en rien obsolète.

Un plus, toutefois, c'est que notre association ait été reçue par notre Ministre, Mme Laanan, en présence également de Martine Lahaye.

L'objectif principal de cette rencontre restera sans conteste d'avoir enfin pu mettre sur la table des revendications essentielles comme l'alignement des

subventions forfaitaires.

Le problème du droit de prêt n'est toujours pas réglé mais applicable depuis 2004, le sous financement récurrent de la lecture publique devient pathétique, et malgré tout, nous continuons à toucher de manière spontanée entre 20 et 25 % de la population.

Certains diront que c'est peu mais quel



autre secteur culturel peut se vanter d'en faire autant ?

Toutes nos actions et points de vue sont clairement relatés dans Bloc-Notes et je ne reprendrai pas ici l'énoncé complet de ceux-ci. En ce qui concerne notre revue, je reçois régulièrement des félicitations et des encouragements.

Pour ma part, je retiendrais que mes huit premiers mois de présidence ont été marqués par de nombreuses rencontres.

Elles m'ont permis d'une part de situer le travail de notre Association et d'autre part, d'élargir ma vision sur notre métier en situant mieux ses nombreuses ramifications.

Chaque rencontre a été enrichissante, tant sur le point humain que professionnel et j'espère qu'elles se poursuivront car rien ne vaut les échanges d'idées, de pratiques et d'expériences.

Notre Association et la FIBBC préparent également l'évaluation de l'opération : « Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture. ».

Je laisserai le soin à Jean-Luc Capelle de relater le travail inestimable réalisé par la Commission jeunesse et à Laurence Delaye de relater les formations de l'Association.

Je terminerai par des remerciements sincères au Conseil d'Administration, à Jean et à tous ceux qui de près ou de loin soutiennent notre Association. Nous ne serons jamais assez nombreux à dire combien notre métier est indispensable à notre société.

J'espère vous retrouver tous ce 14 mars aux Etats généraux de la Culture.

Laurence Boulanger
Présidente.

Socrate pour Windows, c'est...

- > La gestion de bibliothèque la plus installée en Communauté Française
- > Un produit de qualité à prix doux
- > Un service de proximité national

Avec Socrate, votre bibliothèque est entre de bonnes mains.

Nous assurons l'installation, la configuration et la mise en route du logiciel, la reprise de vos données, la formation des utilisateurs, le support et l'évolution constante du logiciel.

Pas de politique de module ! De la plus petite à la plus grosse configuration, tous les modules sont inclus (sauf le prêt pour S4w Light).

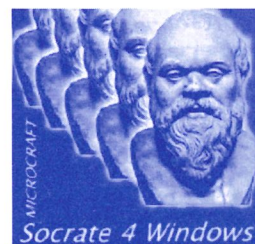
Découvrez Socrate sur notre site www.socrate.be

Des informations complémentaires ?

Une démonstration sur site ?

Contactez-nous !

www.socrate.be
socrate@microcraft.be



Microcraft
Rue du Cherra 13
4280 Hannut

Tél : 019 632 292
Fax : 019 632 326

- ✓ Export des données vers l'Internet, **Unimarc** et produit Office
- ✓ Bases de données ouvertes
- ✓ Nombreuses tables pré-encodées optionnelles
- ✓ Sorties conformes aux statistiques de la Communauté française
- ✓ Sécurité multi-utilisateurs, multi-localisations
- ✓ Compatibilité : Windows 9x Me NT 4.0 NT2000 XP
- ✓ Et encore bien d'autres fonctionnalités...

- ✓ OPAC : recherches plein texte avec moteur de recherche
- ✓ Nombreuses listes : rappels, courrier, statistiques, etc
- ✓ Index des rues auto-alimenté par les lecteurs et les tiers
- ✓ Prêt tarifié pour tout type de média et de lecteur
- ✓ Gestion multi-caisses, **multi-points de prêts**
- ✓ Champs de saisie de grande longueur ou illimités

- ✓ Interface Windows intuitive, puissante, **rapide** et souple
- ✓ Un rapport **qualité-prix** doux inégalé
- ✓ Fiche catalographique complète et illustrée
- ✓ Import à partir des CD Socrate, Electre, BN Opale, **Unimarc**
- ✓ Version monoposte ou en réseau et **centralisée Adsl**
- ✓ Fiche auteur illustrée et biographie

S4I, notre nouveau moteur INTERNET de recherche catalographique et de réservation, est à présent disponible.

Bloc-Notes 154

Rapport de la Commission jeunesse

Pour tous ceux qui connaissent notre travail de sélection de livres de jeunesse, ceux-là, l'attendent impatiemment. Mais pour préparer ce fascicule « Un cadeau ? Un livre », il faut bien toute une année au cours de laquelle les membres de la Commission Jeunesse se réunissent, discutent, échangent, communiquent, et ce, une fois par mois dans des cadres différents.

Nos pas nous ont amenés à : Ixelles, où l'équipe des bibliothécaires nous expliquait qu'elle mettait en place des ouvrages pédagogiques, avec l'aide et les conseils d'un conseiller pédagogique, afin de sensibiliser les professeurs et les inciter par ce biais à se rendre à la bibliothèque.

A Liège, aux Chiroux-Croisiers, c'était l'occasion pour notre collègue, qui fut par ailleurs présidente de la Commission Jeunesse, Christiane Ledoupe, de présenter cette institution à nos jeunes collègues qui ne la connaissaient.

A Manage, nous avons fait connaissance avec les bibliothécaires, qui pour diverses raisons, ne peuvent pas participer à nos réunions mais reçoivent les comptes rendus.

A Etterbeek, c'était pour moi, le plaisir de découvrir la nouvelle implantation de la bibliothèque Hergé.

Juin, époque des examens pour les étudiants, nous nous retrouvons à Nivelles afin de procéder à la finalisation de la sélection « Un cadeau ? Un livre ! ».

Florennes en juillet égal détente. Nous procédons à la dernière mise au point du dépliant et puis « mise en folie » de nos papilles gustatives. Elisa Ferron nous gâte toujours avec de délicieux pains et autres petites choses à garnir. Cela change des sandwiches !

Au mois d'août, nous profitons du

soleil pour nous rendre à Verviers, notre plus lointaine destination. En l'absence de nombreux vacanciers, nous avons papoté de tout et de rien quant à l'organisation des services dans nos bibliothèques, nos rêves de les voir se transformer « en encore plus mieux ! ».

Septembre, rentrée oblige, nous redémarrons la nouvelle sélection « 2004.2005 ». Nous profitons d'être reçus à Anderlecht pour visiter les nouvelles installations. Ce fut également l'occasion de discuter de la façon dont chacun procède en matière d'élagage des revues, d'animations qui se préparent,...

Avec la chute des feuilles, nous atterrissons à Laeken où notre ami et collègue Luc Battieuw nous évoque les projets du futur centre de littérature de jeunesse.

En novembre, la réunion mensuelle fut remplacée par la journée consacrée à la censure. Ce fut aussi le

mois du salon du Livre de Jeunesse de Namur où fut présenté la nouvelle sélection « 2003-2004 ». L'aide des étudiants bibliothécaires de l'école de Malonne fut appréciable et j'en profite pour remercier madame Claessen, cheville ouvrière de leur équipe.

Décembre nous revoit à Laeken. La réunion du matin fut poursuivie l'après-midi par l'intervention de Sophie Van der Linden de l'Institut Ch. Perrault qui nous fit un exposé sur 75 ans d'albums en littérature de jeunesse.

Comme vous pouvez le constater, cher(e)s collègues, nos réunions se suivent mais ne se ressemblent pas. Il y a toujours matière à réflexion et je fais un appel auprès de nos collègues, qui, s'ils ne peuvent pas venir à nos réunions, doivent savoir que nous sommes toujours preneurs de visites à domicile pour autant qu'il y ait trains, trams, bus pour s'y rendre. J

Jean-Luc Capelle

Doc, doc, doc, ... entrez !

Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

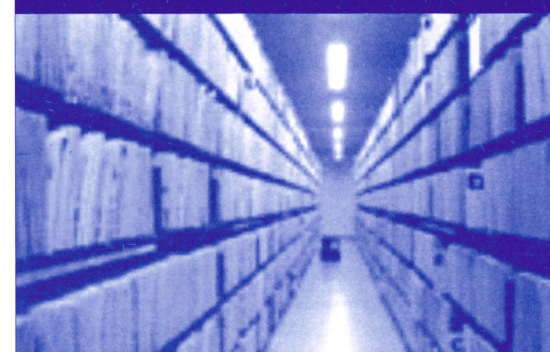
Vous recherchez des informations sur l'interculturel, le multiculturel, l'immigration, ... ?



Vous pouvez vous adresser au CENTRE DOCUMENTAIRE du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)

Le Centre de documentation, c'est plus de 20.000 références traitant de l'immigration, de la citoyenneté, des relations interculturelles, du racisme, des pratiques culturelles en situation d'exil, etc. Ce sont des livres, des revues, des recherches, des revues de presse, des mémoires, des statistiques qui, entre autres, vous permettront d'approfondir vos connaissances, d'effectuer vos recherches, de vous informer dans ces domaines.

Le CBAI est un organisme d'éducation permanente créé en 1980 qui a pour mission de développer et soutenir tout projet visant à une meilleure intégration de tous à une société multiculturelle.



Leur slogan : unir sans confondre et distinguer sans séparer. Tout un programme.

Où ?
Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl -
Av. de Stalingrad 24
1000 Bruxelles
Tél. : 02 289 70 50 Fax : 02 512 17 96
Courriel : info@cbaib.be
Site : www.cbaib.be

Quand ?
Ouvert de 9h à 13h et 14h à 17h30 du
lundi au Vendredi

Rencontre avec Nathalie Legendre

Le vendredi 18 mars 2005, la Bibliothèque publique centrale de la Communauté française (Nivelles) recevait Nathalie Legendre.

Jeune femme énergique, d'entrée de jeu elle penarait la parole et se racontait.

« Elle aurait voulu être pilote de course à moto », dit-elle, parce que son père en possédait une. Aujourd'hui, elle en possède une ! Elle se serait volontiers tournée vers le théâtre ou le dessin, mais sa maman ne voyait pas les choses comme cela et l'orientait vers un bac de secrétariat. Cela lui permit de se tourner vers le théâtre et l'écriture, ce qui lui convenait, car enfant, elle adorait raconter des histoires. Et c'est en ayant son premier enfant qu'elle a commencé à écrire pour lui les histoires qu'elle brodait oralement.

Elle-même étant jeune, n'eut pas accès à beaucoup d'ouvrages, c'est le milieu scolaire qui lui a permis d'assouvir sa soif de l'écriture, se passionnant pour la mythologie grecque, le théâtre, la poésie... et un roman qui l'a marqué : « Une demoiselle sur une moto » d'Anne-Marie Dautheville.

Nathalie Legendre se définit comme écrivain pour un public adolescent. Elle écrit vite, selon ses pulsions et ses personnages.

La première étape de son travail consiste à laisser parler ses personnages et à jeter sur le papier tout ce qui vient du cœur. Si elle a du mal à écrire des scènes dites d'action, elle se régale avec tout ce qui touche les personnages, les émotions, les dialogues, les décors... La deuxième étape de son travail consiste à vérifier les tournures de phrases, les répétitions, les fautes et éventuellement rajouter des descriptions. Pour cette deuxième phase, elle peut travailler de 10 à 12 heures par jour et elle adore ce moment.

Si elle écrit sur ordinateur, N. Legendre possède un cahier qu'elle emmène partout et dans lequel elle inscrit ses idées du moment. Ce cahier est écrit au crayon, mais si un élément est écrit à l'encre c'est qu'il doit impérativement figurer dans le roman. Tout ce qui est dans ce cahier est conservé, rien n'est raturé ni jeté.

Les personnages qu'elle crée sont précis dans son esprit : elle ne les dessine jamais. Par contre elle se fait des plans d'habitations ou de villes où évolueront les personnages.

Aussi pour le choix des illustrations de couverture, elle se choisit ses illustrateurs. Pour la couverture de « Dans les larmes de Gaïa », elle a fait appel à Manchu, car « s'il dessine mal les personnages, il rend par contre très bien les atmosphères ». Pour « Mosa Wosa », elle a fait appel à Philippe Munch, qui lui « est très habile pour percevoir les personnages ».

Quant à ses personnages, c'est elle qui choisit leurs noms et

prénoms, l'éditeur n'ayant rien à dire. Parlant d'éditeur, N. Legendre s'est rendue dans de nombreux salons du livre afin de voir ce que les éditeurs proposaient. Et c'est aux Editions Mango, qu'elle rencontre Denis Guiot, directeur de la nouvelle collection « Autres mondes ».

Définie comme collection de science-fiction, Nathalie Legendre se défend en précisant qu'elle écrit de l'anticipation. La science-fiction pour elle, « repose sur les sciences et les technologies » tandis que l'anticipation « consiste à choisir un thème présent et à le balancer dans le futur », se défendant par là, que ce que « l'on vit aujourd'hui est inquiétant et que l'être humain n'évolue pas ». Elle écrit pour qu'on n'oublie pas ce qui s'est passé hier, et ce qui se passe aujourd'hui.

Par ses écrits, Nathalie Legendre dénonce les injustices et souhaite faire réfléchir les adolescents et les adultes. Un auteur à suivre !

« Les larmes de Gaïa », invite à la réflexion sur le thème que la liberté n'a

pas de prix.

« Mosa Wosa » est basé sur la philosophie indienne, sur leur notion de vie, sur les dangers du clonage et la rencontre entre le chamanisme et certitudes scientifiques.

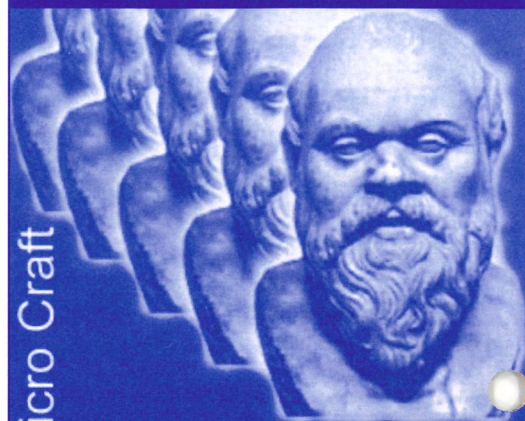
Jean-Luc Capelle



Mise @u net

Connais-toi toi-même !

Micro Craftest le concepteur de Socrate pour Windows - le logiciel intégré de gestion de bibliothèque le plus utilisé en Communauté française -, met les notices de dix bibliothèques clientes à la



Micro Craft

Socrate 4 Windows

disposition de tous sur le site :

WWW.BIBLIOTHEQUE.BE

Ce fonds unifié de plus de 800.000 notices, libre d'accès et gratuit, permet une grande diversité de recherches catalographiques ainsi que la réservation et surtout l'exportation gratuite des notices au format Unimarc.

Vous pouvez également localiser



les ouvrages et les réserver.

Renseignements sur Socrate : www.socrate.be

Comment gérez-vous le retard des emprunteurs ?

Devant le fléau que constituent les retards de rentrée des ouvrages empruntés, la rédaction de Bloc-Notes a glané dans la presse quelques idées dont vous pourriez vous inspirer. Nous sommes persuadés que votre pouvoir organisateur sera sensible devant votre volonté sans faille de régler ce problème.

HÄGAR DUNOR LE VIKING



Emprunteurs indécis

Carder trop longtemps des livres de bibliothèque exposait déjà à des amendes. Il pourrait bientôt être question de peines de prison, du moins aux Etats-Unis. Certains bibliothécaires américains préconisent en effet des poursuites pénales et des peines allant jusqu'à 90 jours de prison pour les contrevenants. Le directeur du réseau de bibliothèques publiques du Michigan vient en tout cas de demander au conseil

d'administration des bibliothèques du comté de Bay l'autorisation de lancer des mandats d'arrêt à l'encontre d'emprunteurs n'ayant pas répondu à des mises en garde répétées. La décision est attendue le mois prochain. Au total, les mauvais clients privent ce réseau de bibliothèques de l'équivalent de 25.000 dollars en livres, CD et autres DVD.(AP.)

La petite gazette IN
Le Soir du 29

novembre, p.22

Bravo ! La tolérance zéro, il n'y a que cela de vrai. Et je dirais même plus, rétablissons la torture, voire la peine de mort, pour les récidivistes.



Remise des services de presse reçus par la Commission jeunesse

La Commission jeunesse a choisi cette année d'offrir les ouvrages reçus en service de presse qui ont servi à l'élaboration de la sélection « Un cadeau ? Un livre ! » de l'année 2003-2004.

Un lot a été attribué au Centre Hospitalier Régional de Mons, et plus particulièrement pour les classes-hôpital du service de Pédiatrie.

L'école, en hôpital est tenue aux mêmes obligations de formation et d'éducation que n'importe quel établissement d'enseignement spécialisé ou ordinaire. Quel que soit le réseau d'enseignement duquel elle se revendique, elle garantit le respect du choix des options philosophiques. Ce particularisme renforce de fait la crédibilité de l'école en hôpital auprès des écoles d'origine et des parents.

Objectifs plus spécifiquement psychosociaux inhérents à une prise en charge scolaire en milieu hospitalier :

- maintenir des liens avec l'école d'origine et le monde extérieur,
- créer un espace d'apprentissage et d'expression,
- favoriser les relations entre les jeunes hospitalisés,
- leur procurer un sentiment de sécurité et de plaisir de vivre,
- aider le jeune à envisager l'avenir avec confiance
- faciliter la réintégration en aidant le jeune à compenser un handicap chronique (voir définitif) et contribuer à sa

Bloc-Notes 154

réinsertion sociale et professionnelle.

Objectifs plus spécifiquement pédagogiques inhérents à une prise en charge scolaire en milieu hospitalier :

- Rendre au malade son statut d'élève,
- Amener le jeune à pratiquer une activité intellectuelle et culturelle en conformité avec ses capacités du moment,
- Mettre en place le dispositif qui permettra une scolarisation à domicile si cela s'avère nécessaire,
- Permettre de poursuivre le programme des activités scolaires et d'éviter l'échec scolaire,
- Développer ses connaissances culturelles, artistiques, favoriser ses talents.

Objectifs plus spécifiquement thérapeutiques inhérents à une prise en charge scolaire en milieu hospitalier :

- Veiller au confort de la vie quotidienne en harmonisant les moments de soins et de scolarité (priorité étant réservée aux soins)
- Participer à la prise en charge pluridisciplinaire thérapeutique et éducative (stimulation, évaluation, rééducation) à partir d'activités et de stratégies personnalisées d'apprentissage,
- Aider le jeune à se considérer comme l'interlocuteur privilégié avec qui l'on va parler et sur qui l'on peut compter (aider à le rendre sujet et plus seulement objet).



A vos agendas La Belgique en scène Symboles, rituels, mythes 1830 2005

Dans cette exposition, les Archives générales du Royaume mettent l'accent sur la manière dont la nation belge a essayé depuis son indépendance de se constituer une identité. Au travers de documents uniques, le visiteur pourra découvrir sous quels traits, depuis 175 ans, notre pays s'est présenté au monde, quels mythes ont servi cette image, comment cette identité a été mise en scène et propagée, quels rituels sont liés à certaines cérémonies nationales et quels symboles y sont utilisés.

Elle s'intéresse à la constitution d'une identité nationale mais aussi aux constructions identitaires des nouvelles entités que sont la Wallonie, la Flandre, Bruxelles



et la Communauté germanophone.

Où?

Archives générales du royaume
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 513 76 80

Quand?

L'exposition est ouverte du 28 mai au 14 octobre 2005, de 10 à 17.00 heures, tous les jours sauf le lundi.

Info:

Courriel :
de moreau@arch.be

Bibliothèque numérique européenne

Pour répondre à l'annonce de Google de mettre en ligne le contenu des principales bibliothèques anglo-saxonnes, les chefs d'Etat de six pays membres de l'UE, à l'initiative de Jacques Chirac, ont adressé une lettre au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker : *Le patrimoine des bibliothèques européennes est d'une richesse et d'une diversité sans égales.*

Pourtant, s'il n'est pas numérisé et rendu accessible en ligne, ce patrimoine pourrait demain, ne pas occuper toute la place dans la future géographie des savoirs. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons prendre appui sur les actions de numérisation déjà engagées par nombre de bibliothèques européennes pour les mettre en réseau et constituer ainsi ce qu'on pourrait appeler une bibliothèque numérique européenne, c'est-à-dire une action concertée de mise à disposition large et organisée de notre patrimoine culturel et scientifique sur les réseaux informatiques mondiaux.

Cette démarche vient soutenir et renforcer la motion signée le mercredi 27 avril, grâce à Jean-Michel Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France, par les responsables de 19 bibliothèques nationales européennes qui appelaient à une initiative communautaire. Ce manifeste souligne qu'elles souhaitent appuyer une initiative commune des dirigeants de l'Europe visant à une numérisation large et organisée des œuvres appartenant au patrimoine de notre continent.

Craignant que la culture mondiale ne soit dominée par le monde anglo-saxon, l'objectif est de défendre un patrimoine exprimant l'universalisme d'un continent qui, tout au long de son histoire, a dialogué avec le reste du monde.

Le président en exercice vient d'accepter ces propositions : je dis oui parce que l'Europe ne doit pas se soumettre devant la virulence de l'attaque des autres [...] je dis oui à un budget européen plus important. En fin de compte, le projet de Google sera bénéfique pour l'UE.

La réalisation d'un rêve qui nous fait remonter à Wait and see !

Ptolémée et à la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, cœur de la civilisation antique, qui consistait déjà à rassembler en un seul lieu l'ensemble des savoirs universels. Et plus près de nous, songeons à Otlet et Lafontaine et leur Mundaneum. Cette belle utopie, qui, par définition, ne sera jamais atteinte, reste stimulante.



Du rêve à la réalisation, le chemin sera long, coûteux et nécessitera un travail colossal. L'UE pourrait ainsi contribuer à résoudre les défis de ce chantier : sélection des fonds pour éviter les "redondances", techniques de numérisation, attentes des utilisateurs, ...

À la Bibliothèque nationale de France, depuis le lancement, en 1997, de Gallica tous les ouvrages numérisés sont indexés suivant le contenu de leur table des matières. Tout simplement, car ils sont numérisés page par page sous forme d'image au format PDF. Pour numériser les textes et pas les pages, il faudrait reconnaître les caractères dans chaque feuille, ce qui est beaucoup plus lourd.

Une numérisation au format texte avec une recherche par mots-clés coûterait dix fois plus cher, assure la porte-parole de la BNF. Nous ne le ferons que pour certains titres de presse quotidienne. Et le processus est loin d'être

rapide. Sur les 12 millions d'ouvrages présents dans le fonds, seuls 100 000 ont été numérisés en dix ans. Il faut six mois pour choisir l'ouvrage, en retrouver un exemplaire intact, le numériser, l'indexer et le mettre en ligne !

Il faut se rendre à l'évidence, la numérisation demandera beaucoup de temps et coûtera très cher. En Belgique, on estime le budget nécessaire à 500 millions d'euros répartis sur plusieurs dizaines d'années. Pour cette année, le Ministre de la politique scientifique a inscrit pratiquement 2 millions d'euros dont 55% pour la Bibliothèque royale au budget.

Google

15 millions d'ouvrages
4,5 milliards de pages
5 grandes bibliothèques
150 millions d'euros
Fin prévue : 2.015

Six pays

La France, la Pologne,
l'Allemagne, l'Italie,
l'Espagne et la Hongrie

19 bibliothèques

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Suède.

J'ai lu pour vous...

Le bonheur de vivre en enfer
de Emmanuel Pierrat
Paris : Editions Maren Sell, 2004
ISBN 2-35004006-2

Emmanuel Pierrat, avocat réputé dans l'édition, publie, chez Maren Sell, « Le bonheur de vivre en enfer », enfer des bibliothèques, bien sûr, où il salue les censeurs qui ont si bien « mis à l'abri » cette littérature érotique

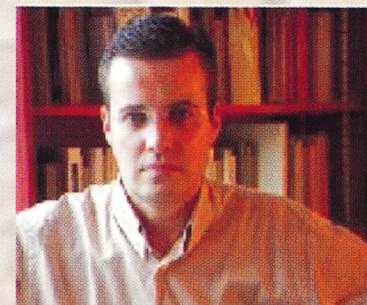


qui le passionne tant. Il a poussé son exploration de l'enfer de la Bibliothèque Nationale à la réserve de Saint-Petersbourg en passant par le Bibliothèque du Vatican et le

Private Case de la British Library. Le résultat est époustoufflant. Il a passé en revue des milliers de curiosa (terme pudique désignant des ouvrages érotiques) condamnées pour « outrage à la morale publique et religieuse, ou aux bonnes mœurs ».

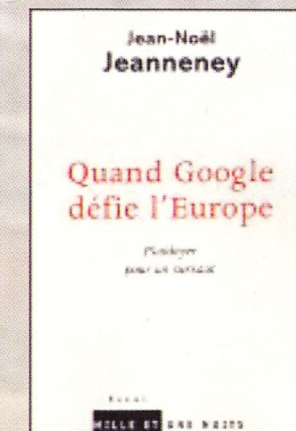
Le bibliomane abhorre la censure, mais il chérit le censeur et ses paradoxes, à qui il doit sa collection de livres interdits comme les plaisirs pervers qu'il y savoure. Ce plaidoyer contre la censure ne fait donc pas le procès des censeurs. Après tout, ils ont maché le travail en délimitant eux-mêmes ce panorama de la littérature érotique. Ils ont choisi soigneusement ses fruits les plus défendus.

L'auteur : Emmanuel Pierrat est avocat au barreau de Paris, plaide régulièrement des affaires de "censure" (Houellebecq, Skorecki, etc.) et enseigne le droit d'auteur et le droit de la communication à l'université de Paris-XIII. Il a notamment publié *Le Sexe et la loi*, (La Musardine, 2002), *Dictionnaire encyclopédique du livre et de l'édition* (Éditions du Cercle de la Librairie, 2002), ainsi que trois romans aux éditions Le Dilettante, *Histoire d'eaux* (2002), *La Course au tigre* (2003) et *L'Industrie du sexe et du poisson pané* (2004).



Quand Google défie l'Europe : Plaidoyer pour un sursaut
de Jean-Noël Jeanneney
Paris : Mille et une nuits, 2005
ISBN 2-84205912-3

Google est, comme on sait, le premier moteur de recherche propre à guider les internautes dans l'immensité de la toile. Le 14 décembre dernier, cette



société a annoncé à grand bruit qu'elle venait de passer accord avec cinq des bibliothèques les plus célèbres et les plus riches du monde anglo-saxon pour numériser leurs ouvrages afin de les rendre accessibles en ligne. Librement pour tous ceux qui sont tombés dans le domaine public, en extraits alléchants pour les autres qui

sont encore sous droits.

La première réaction, devant cette perspective gigantesque, pourrait être de pure et simple jubilation. Voici que prendrait forme, à court terme, le rêve messianique qui a été défini à la fin du siècle dernier : tous les savoirs du monde accessibles gratuitement sur la planète entière. Donc une égalité des chances enfin rétablie, grâce à la science, au profit des pays pauvres et des populations défavorisées.

Il faut pourtant y regarder de plus près. Et naissent aussitôt de lourdes préoccupations. Le vrai défi est immense : voici que s'affirme le risque d'une domination écrasante de l'Amérique dans la définition de l'idée que les prochaines générations se feront du monde. Les critères du choix seront

puissamment marqués (même si nous contribuons nous-mêmes, naturellement sans boudier, à ces richesses) par le regard qui est celui des Anglo-Saxons, avec ses couleurs spécifiques par rapport à la diversité des civilisations.

L'auteur

Normalien, diplômé de Sciences Po Paris et agrégé d'histoire, Jean-Noël Jeanneney, soixante-deux ans,

enseigne depuis près de trente ans l'histoire contemporaine, et celle des médias en particulier. Ancien président de Radio France et de Radio France internationale de 1982 à 1986, ancien secrétaire d'État à la Communication (1992-1993), il préside depuis mars 2002 la Bibliothèque nationale de France.



**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

**L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330**

**Tél. : 00 32 (0)71 52 31 93
Fax : 00 32 (0)71 52 23 07
bibliotheques@fontaine-leveque.be**

**Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be**

**La bibliothèque ?
Tirez des plans sur la comète !**

